



PROTÉGEONS LA BUTTE DU PARISIS AUJOURD'HUI ET DEMAIN



La butte du Parisis est le dernier espace boisé important du bassin très urbanisé du Parisis. Véritable poumon vert, elle est convoitée et grignotée de toutes parts. Il est temps de la protéger pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

www.aidbp.fr

Qui sommes-nous ?

L'Association intercommunale de défense de la butte du Parisis (AIDBP) est née en juin 2016. Elle a été créée par des citoyens qui se sont retrouvés par hasard, lors de l'enquête publique, face à un dossier de 2600 pages présentant le projet Placoplatre de carrière en souterrain sous toute la butte du Parisis.

Depuis, l'AIDBP s'est mobilisée pour alerter et pour défendre cet espace boisé unique. L'autorisation préfectorale ayant été donnée le 3 février 2017, l'AIDBP a déposé un recours en justice devant le tribunal administratif.

Notre association réunit des adhérents de tous bords qui se retrouvent, pour protéger leur patrimoine commun, la butte du Parisis, au-dessous comme au-dessus.

En effet, depuis mars 2017, la butte du Parisis est menacée aussi en surface par l'exploitation forestière faite par l'Agence des espaces verts : 6 hectares rasés entièrement et des coupes d'éclaircies saccageant tout sur leur passage.

Grâce à l'action conjuguée des associations dont la nôtre, aucune autre coupe n'aura lieu avant septembre 2018 et une nouvelle gestion forestière plus compatible avec la vocation publique de cette forêt va être mise en place. Nous ferons tout pour que les engagements pris soient respectés.

L'AIDBP est une association citoyenne, de ces citoyens qui ne se contentent pas d'élire des représentants en leur donnant carte blanche mais qui se permettent d'alerter et de se battre quand des projets aberrants voient le jour.

Nos valeurs :

- ▲ Respect du bien commun
- ▲ Vigilance sur la santé et la sécurité
- ▲ Préservation de l'environnement
- ▲ Honnêteté de l'information
- ▲ Rétablissement de la confiance
- ▲ Engagement citoyen



Non à la carrière en souterrain

Parce que nous sommes opposés à l'exploitation de la carrière en souterrain :

- ▲ Qui fragilisera définitivement le sous-sol de la butte du Parisis (mouvements de terrain)
- ▲ Qui entraînera à terme un risque de fermeture des espaces forestiers, du parc Schlumberger, du stade, des établissements recevant du public
- ▲ Qui provoquera une explosion du trafic routier
- ▲ Qui engendrera des accidents
- ▲ Qui augmentera gravement la pollution

Nous avons mené les actions suivantes :

- ▲ Analyse des 2600 pages de l'enquête publique
- ▲ Organisation de la seule réunion publique
- ▲ Information aux élus et aux administrations des dangers et nuisances engendrés
- ▲ Rédaction d'un livret expliquant les risques d'une exploitation en souterrain
- ▲ Création d'un site internet et d'une page Facebook
- ▲ Saisine d'un avocat et d'un expert
- ▲ Dépôt d'un recours en justice contre les arrêtés préfectoraux

Mise en valeur de la forêt pour tous

Parce que nous sommes opposés aux coupes forestières intensives et inadaptées :

- ▲ Qui défigurent le seul espace forestier du bassin du Parisis
- ▲ Qui, par leur ampleur, font fuir les promeneurs et riverains
- ▲ Qui ne respectent pas les nouvelles orientations de gestion forestière

Nous avons :

- ▲ Alerté la population et les élus sur les coupes intensives
- ▲ Rencontré l'Agence des Espaces Verts (AEV) propriétaire de la forêt, accompagnés d'un expert forestier
- ▲ Amené l'AEV, en relation avec d'autres associations, à revoir sa gestion de la forêt
- ▲ Intégré le groupe de suivi (associations, élus) mis en place par l'AEV.

Vues les circonstances actuelles, nous nous opposons aussi au projet de vente des chemins ruraux de la butte du Parisis à l'AEV par les communes de Cormeilles-en-Parisis, Montigny-lès-Cormeilles et Franconville.



Ne laissons plus faire !

Nous devons sortir d'une attitude passive consistant à faire aveuglément confiance et à penser que tout ce qui est décidé en haut lieu ne peut être que satisfaisant et non discutable.

Placoplatre doit respecter les engagements pris antérieurement. La fin de l'exploitation de la carrière qui était prévue en 2016 est sans cesse repoussée d'arrêté en arrêté. Jusqu'à quand ?

L'Agence des espaces verts, organisme régional, doit elle aussi respecter ses missions qui sont la protection de la butte du Parisis et l'accueil du public. Est-ce vraiment son rôle de permettre à Placoplatre d'exploiter le gypse sous toute la butte du Parisis moyennant des contrats financiers ?

Que font les élus face à cette situation ?

A plusieurs on est plus forts !

Suivez nos actions sur facebook : www.facebook.com/AIDBP

Adhérez, faites un don, signez nos pétitions : www.aidbp.fr



AIDBP — mars 2018

Le giratoire de la future entrée industrielle nord de Placoplatre qui défigure l'est de la butte

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE
DE DÉFENSE DE LA BUTTE DU PARISIS — AIDBP
BP 10062 — 95240 CORMEILLES-EN-PARISIS PCD1
aidbp@orange.fr
www.aidbp.fr

 **aidbp**
association intercommunale de
DÉFENSE DE LA BUTTE DU PARISIS